

### Sources

À l'Insee, les mobilités résidentielles sont traditionnellement appréhendées au travers du **recensement de la population**. Le questionnaire permet de connaître le lieu de résidence de la personne un an auparavant (uniquement pour les personnes âgées d'un an ou plus) et donc de mesurer les flux migratoires sur une année.

La source **Fideli** (Fichiers démographiques sur les logements et les individus) permet, de son côté, de caractériser ces mobilités à partir de données issues de sources fiscales. Elle fournit une information très récente sur les caractéristiques de la personne (de son ménage d'appartenance mais aussi de son logement) avant et après la migration résidentielle.

### Méthode

Le champ de cette étude concerne les migrations résidentielles au cours de l'année 2015 des personnes appartenant à des foyers fiscaux (hors enfants de moins d'un an), à l'exception de celles en lien avec l'étranger. Ces dernières représentent environ 5 % des entrées, dans la communauté urbaine de Caen la Mer, comme dans la commune d'Hérouville-Saint-Clair.

Un foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

Un ménage correspond à l'ensemble des foyers fiscaux vivant dans le même logement. Pour les personnes vivant dans des structures d'hébergement collectif ou des logements non assujettis à la taxe d'habitation (logements-foyers pour personnes âgées, pour jeunes travailleurs, etc.), chaque foyer fiscal est assimilé à un ménage.

Une partie des étudiants (ceux qui ne payent pas de taxe d'habitation) restent rattachés au foyer fiscal de leurs parents. Ils sont alors localisés au domicile parental, même s'ils vivent ailleurs. Dans ce cas, la migration ne peut pas être observée.

Le champ et les concepts étant différents, l'attractivité mesurée à partir de la source Fideli, notamment sur la population étudiante qui lui échappe en partie, peut différer de celle obtenue à partir d'autres sources usuelles comme le recensement de la population.

Dans cette analyse, le territoire de la CU Caen la Mer a été divisé en six secteurs : Caen, les couronnes urbaines Est et Ouest ainsi que les espaces périurbains Est, Nord et Ouest.

« **Caen** », ville-centre de l'agglomération qui concentre une forte part de la population et des emplois, a été isolée.

La « couronne urbaine Est », très urbanisée, regroupe les communes les plus peuplées de l'agglomération après Caen. Cette couronne, qui offre un parc de logements diversifié, est historiquement le lieu de résidence privilégié par les catégories plutôt populaires/ouvrières, malgré un certain renouvellement sociodémographique d'une partie de ce territoire, notamment à proximité de Caen.

Le « **périurbain Est** » se trouve dans la continuité de la « couronne urbaine Est », avec une population constituée plutôt de catégories populaires.

La « **couronne urbaine Ouest** » regroupe des communes moins marquées par l'urbanisation, de plus petite taille et avec davantage de logements individuels. Les « classes moyennes » sont plus présentes au sein de cette couronne.

Dans le « **périurbain Ouest** », la population est plus aisée que dans le « périurbain Est » et son vieillissement est plus marqué.

Enfin, le « **périurbain Nord** » regroupe, notamment, les communes littorales attractives pour les retraités. Ce secteur accueille également une part importante des ménages les plus aisés de la communauté urbaine.

Les migrations internes sont retenues dans cette analyse uniquement lorsqu'elles impliquent un changement de secteur de résidence. On retient ainsi 36 % de l'ensemble des migrations internes.

Les migrations en lien avec la CU, qu'elles soient entrantes, sortantes ou internes, ont pu être classées dans sept groupes principaux de mobilités grâce aux caractéristiques des ménages avant et après la migration. Lorsque l'âge du référent fiscal est significativement plus faible après la migration qu'avant, le déménagement correspond à un départ du domicile parental. Lorsqu'il est à l'inverse significativement plus élevé, la migration correspond à un retour au domicile parental. Les 65 ans ou plus sont regroupés dans une même catégorie, quelle que soit leur situation familiale. Ils ne sont donc pas comptabilisés dans les couples ou dans les personnes ne vivant pas en couple par exemple. Les couples avec enfant(s), les couples sans enfant, les familles monoparentales et les personnes vivant seules ou en colocation complètent ces différents profils de ménages migrants. Dans 8 % des cas, il n'a pas été possible de rattacher les mobilités à l'un de ces groupes.

### Pour en savoir plus

#### Publications

- Silvestre E., « Les étudiants et jeunes actifs quittent davantage la Normandie qu'ils ne s'y installent », *Insee Flash Normandie* n° 43, juin 2017.
- Bovi H., « Rennes Métropole : de nombreux arrivants, à tous les moments de la vie », *Insee Analyses Bretagne* n° 62, octobre 2017.
- Collette L., « Portrait des habitants de Caen-métropole : analyse des évolutions 1999-2014 », Publication Aucame